



# Appel à consultation CAHIER DES CHARGES

# Formation « Installateur Réseau Cuivre / Fibre Optique »

Appel à consultation émis le 20 décembre 2019 par :

Constructys Bretagne
Contact: Pascal CABARET
06 03 01 70 46
Pascal.cabaret@constructys.fr

# 1 - Contexte de l'appel à consultation

Le présent appel à consultation s'inscrit dans le cadre du programme pour le déploiement de l'internet Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire breton engagé depuis 2012. En Bretagne, environ 40% du territoire représentant plus de 800 000 lignes seront déployées à l'horizon 2020 par les opérateurs privés principalement sur les grandes agglomérations. L'objectif de l'action publique est donc de couvrir, en complémentarité de l'action privée, la totalité de la population en fibre optique à l'horizon 2030.

Afin de répondre à la montée en puissance et en compétence des entreprises du secteur, un travail partenarial s'est engagé avec les représentants du secteur en région : la Fédération Régionale des Travaux Publics (FRTP), les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) que sont Constructys pour le secteur du BTP et le FAFTT pour le travail temporaire, l'Etat, Pôle Emploi, la Région Bretagne, Orange et les entreprises sous-traitantes de rang 1.

Une charte régionale pour une feuille de route en faveur de l'emploi et de la formation dans le cadre du déploiement de la fibre optique en Bretagne a été signée entre tous les partenaires le 26 juin 2017.

Constructys est par ailleurs partenaire de l'EDEC national Fibre Optique 2017-2019 lancé officiellement le 4 octobre 2017 et qui se traduira par un plan national de développement de l'emploi et des compétences de la filière professionnelle de la fibre optique.

Le présent cahier des charges s'inscrit donc dans le cadre de ce travail partenarial qui associe l'ensemble des acteurs régionaux autour du déploiement de la fibre optique et de la mobilisation des publics demandeurs d'emplois sur des formations répondant aux besoins des entreprises.

#### 2 - Objet de la consultation

Le présent appel à consultation vise à mettre en œuvre sur le territoire breton une formation sur la fonction d'installateur Réseau Cuivre / Fibre Optique en lien avec les besoins en recrutement exprimés par l'entreprise CONSTRUCTEL sur le territoire de Saint-Malo.

La présente consultation porte sur la mise en œuvre d'une formation de 400 heures maximum dans le cadre d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC) avec pour finalité à l'issue de cette formation l'entrée en emploi chez CONSTRUCTEL dans la fonction d'Installateur Réseau Cuivre / Fibre Optique.

La formation proposée aura pour but d'apporter aux stagiaires des connaissances, des savoir-faire et des outils conformément aux besoins de l'entreprise CONSTRUCTEL définis ci-dessous.

L'Installateur Réseau Cuivre et Fibre Optique doit être capable de :

- Appliquer les procédures de l'entreprise en respectant les règles de prévention, qualité, hygiène et sécurité sur chantier
- Appliquer les règles de sécurité électrique
- Procéder à son niveau à l'autocontrôle des tâches qui lui ont été confiées et savoir en rendre compte à sa hiérarchie
- Construire ou modifier un réseau cuivre
- Construire et mettre en service l'installation cuivre et fibre optique d'un client

La formation intègrera un volet « formations réglementaires » comprenant l'AIPR, l'habilitation électrique B0 H0 H0 V BE Mesure ainsi que la conduite d'une nacelle.

# 3 - Modalités de mise en œuvre du parcours de formation

Localisation de la formation : Ille-et-Vilaine

Effectif de la formation : 15 stagiaires au maximum.

## Pré-requis des stagiaires :

- Être âgé de 18 ans minimum
- Savoir lire, écrire et compter
- Expérience : idéalement dans les Travaux Publics
- Aptitudes professionnelles : bonne discrimination des couleurs, sens de l'équilibre, capacité à travailler en hauteur, habileté manuelle, capacité d'initiative

Démarrage de la formation : Février 2019.

**Tarification**: le tarif concernant la POEC est plafonné à 15 €/h par stagiaire.

**Financement** : la POEC sera cofinancée par Constructys, Pôle Emploi, la Région Bretagne.

**Validation** : attestation de compétences + attestations spécifiques pour habilitation électrique, AIPR, CACES Nacelle.

# 4 – Modalités de réponse à l'appel à consultation

Forme de la réponse : elle est laissée à la libre appréciation des répondants.

Contenu de la réponse : elle devra comporter au minimum une proposition de formation et d'organisation pédagogique avec la durée envisagée pour chaque module, une proposition de calendrier de formation, une proposition financière, une présentation de l'organisme de formation et les CV des formateurs ou intervenants extérieurs qui animeront cette formation. L'organisme de formation précisera également les modalités pratiques d'hébergement et de restauration des stagiaires ainsi que les tarifs pratiqués pour ces prestations.

La mise en œuvre de la présente POEC est soumise à l'accord de la Direction Régionale de Pôle Emploi.

Un exemplaire électronique de la réponse sera envoyé à : <a href="mailto:pascal.cabaret@constructys.fr">pascal.cabaret@constructys.fr</a> ainsi qu'à Mr Jean-Marc DESTREZ, Directeur Région Nord Ouest de CONSTRUCTEL : <a href="mailto:jeanmarcdestrez@constructel.fr">jeanmarcdestrez@constructel.fr</a>

Un exemplaire sera également envoyé sous format papier à :

Constructys Bretagne A l'attention de Mr Pascal CABARET 107 avenue Henri Fréville CS 70701 35207 RENNES CEDEX 2

## Critères de sélection :

- Contenu pédagogique : 65/100
- Profil des formateurs et intervenants (expérience fibre optique) / Qualité équipements plateau technique : 15/100
- Accueil / Hébergement / Restauration des stagiaires : 10/100
- Prix: 10/100

**Délai de réception des réponses** : les réponses doivent être reçues au plus tard le **17 janvier 2020** à 23h59.

Fin du cahier des charges

